



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 8 DECEMBRE 2016**

Le huit décembre deux mille seize, à 18H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, à la salle des fêtes, Rue de Mennetou, à Selles Saint Denis (41300), après convocation légale sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

Étaient présents :

Nombre de membres
en exercice : 27

Nombre de membres
présents : 20

VOTE : 25

Pour : 25

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

LA FERTE IMBAULT :

Madame Isabelle GASELIN, Monsieur Pascal COLART, délégués titulaires,

MARCILLY-EN-GAULT :

Madame Agnès THIBAUT, déléguée titulaire,

ORÇAY :

Madame Michèle MOREAU, déléguée titulaire,

PIERREFITTE-SUR-SAUDRE :

Monsieur Michel CHAUVIN, délégué titulaire,

SALBRIS :

Monsieur Olivier PAVY, Monsieur Jean-Yves THEMIOT, Madame Marie-Laure CHOLLET, Monsieur Philippe DEBRE, Monsieur Jean CHICAULT, Madame Christiane LALLOIS, Madame Françoise VANDEMAELE, Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI, Monsieur Stéphane DOUADY, délégués titulaires,

SELLES-SAINT-DENIS :

Monsieur Pierre MAURICE, Madame Corinne PENICAUD, et Monsieur Max BURON, délégués titulaires,

SOUESMES :

Madame Maryse SENE, déléguée titulaire,

THEILLAY :

Monsieur Gérard CHOPIN, Monsieur Claude LELAIT, délégués titulaires.

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture
au contrôle de légalité le :

Publié / Notifié le :

Absents excusés et Pouvoirs

Monsieur Jacques LAURE – Pouvoir à Monsieur Michel CHAUVIN

Monsieur René POUJADE – Pouvoir à Monsieur Olivier PAVY

Madame Stéphanie DARDEAU – Pouvoir à Monsieur Philippe DEBRE

Monsieur Jean-Michel DEZELU – Pouvoir à Madame Maryse SENE

Madame Mauricette ROQUE – Pouvoir à Monsieur Gérard CHOPIN

Madame Emmanuelle ROEKENS – Sans pouvoir

Madame Marie-Lise CARATY – Sans pouvoir

Secrétaire de séance : Madame Françoise VANDEMAELE

OBJET : -----

DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRES

Ces décisions modificatives réajustent les besoins en autorisations budgétaires tant en recettes qu'en dépenses, pour permettre de clore l'exercice 2016.

Budget Annexe du Jardin d'Entreprises

Prise en compte du règlement de l'entretien des terrains, suite aux travaux engendrés par les fuites d'eau dans l'ancien bâtiment du siège de la CCSR qui ont amputés le chapitre 011 - Charges à caractère général.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET ANNEXE JE 2016-01

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
N° compte	LIBELLE	MONTANT	N° compte	LIBELLE	MONTANT
61521	Entretien de terrains	1 000.00 €	7477	Versement du budget général	1 000.00 €
TOTAL		1 000.00 €	TOTAL		1 000.00 €

Budget Général :

Prise en compte de la baisse des recettes de fiscalité (TH/FNB, IFR et TASCOS), du versement de la subvention à l'office de tourisme de Sologne, des frais liés à la modification du plan local d'urbanisme de Salbris pour le projet de l'Almeria Parc, et du réajustement du coût de l'installation de la fibre optique au Technoparc.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET GENERAL 2016-03

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
N° compte	LIBELLE	MONTANT	N° compte	LIBELLE	MONTANT
615232	Réseaux	635.00	6419	Remboursement salaire	41 222.72
6168	Assurances mission	715.00	70871	Remboursement service ADS	24 200.00
627	Services bancaires	340.00	73111	Taxe foncière et habitation	- 55 947.00
6541	Créances admises en non-valeur	240.00	73113	Tascom	- 12 753.00
6574	Subventions aux associations	53 222.72	73114	IFER	- 470.00
67441	Versement budget annexe JE	1 000.00 €	7362	Taxe de séjour	41 140.00
			74718	Recettes PSO CAF	13 000.00
			7473	Subvention département (KPMG)	5 760.00
	TOTAL	56 152.72 €		TOTAL	56 152.72 €
INVESTISSEMENT					
1641	Emprunts	540.00	10222	FCTVA	2 165.77
202	Frais d'études	10 803.00	10228	Fonds de concours	2 020.00
2135	Installations générales	- 554.73	202	Frais d'études	9 002.50
217538	Autres réseaux	2 400.00			
TOTAL		13 188.27 €	TOTAL		13 188.27 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,



DECIDE

D'AUTORISER les décisions modificatives budgétaires telles que présentées ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'instruction, la réalisation et au règlement de ce dossier.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,

Et ont signé au registre les membres présents,

Pour copie certifiée conforme.

